



LES ARCS-ARGENS





28
NOTRE ENGAGEMENT
EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

29
CCAS

30
LES AINÉS / LE CEPOUN

31
CCAS LES PROJETS / PÔLE SÉNIORS

32
FINANCES

34
MAISON MÉDICALE

35
EXPRESSION LIBRE

SOMMAIRE

pages

3

VIVRE AUX ARCS

7

DYNAMISME ET ATTRACTIVITÉ

11

ÇA SE PASSE AUX ARCS

18

2020 - 2024,
DES ENGAGEMENTS AUX RÉALISATIONS

20

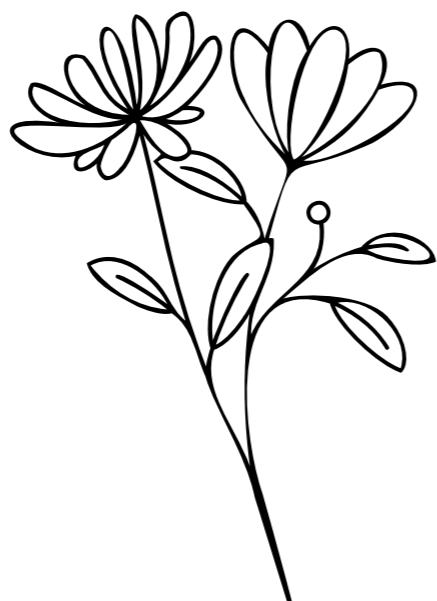
LA JEUNESSE
UN ENGAGEMENT COMMUNAL TOUJOURS FORT

23

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

27

LA COMMUNICATION AU SERVICE DES ARCOIS



ÉDITORIAL

Chères Arcoises, chers Arcois,

Notre revue annuelle est entre de bonnes mains, les vôtres. Celles de lecteurs avisés qui pourront à la fois apprécier le travail mené sur l'année 2024 tout en ayant la perspective de 2025. Nous vous proposons des festivités de qualité dont l'objectif premier est de mêler loisir et culture.

Cette même culture présente à la chapelle Sainte Roseline, en l'église Saint Jean Baptiste où le culturel se mêle au cultuel, mais aussi lors de concerts, de pièces de théâtre, à la chapelle Saint Pierre du Parage, et enfin dans la sublime Bastide Sainte Cécile Pôle e-culturel.

Avant de parler, un enfant chantonne. Avant d'écrire, il dessine. A peine il tient sur ses pieds, qu'il danse. Vous l'aurez compris l'art est la base de l'expression humaine.

Et l'être humain est au cœur de nos préoccupations, dans tous les âges de la vie, du plus jeune au plus âgé, chacun des 8007 habitants mérite notre attention. De la crèche à l'école, à l'accompagnement de nos anciens, en passant par la nécessité de se loger, de travailler, de se divertir et de se soigner. Je m'attarderai sur ce dernier point qui inquiète chacun de vous après le départ du Dr Vincent. Le centre médical avance et vous pourrez trouver un article à ce sujet dans la revue. J'ai eu un contact avec un médecin et nous avons eu un entretien début février. La recherche se poursuit.

Pour l'heure, profitons du printemps qui nous offre de si beaux paysages et savourons les beautés de notre ville des Arcs, car souvent le quotidien finit par nous empêcher de voir à quel point le beau nous entoure.

Bonne lecture,

Bien à vous
Le Maire
Nathalie GONZALES

Directeur de la publication : Nathalie GONZALES • Rédacteur en chef : Nathalie GONZALES
Conception et réalisation : Creamania, Service communication de la Mairie des Arcs/Argens, Emilie Grossi-Wagner
Impression : Creamania • Crédits photos : Mairie des Arcs/Argens et Sébastien Fabret • Crédits illustrations : Freepik et Creamania • Reproduction même partielle interdite • Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025

Retrouvez nos actualités sur www.mairie-les-arcs-sur-argens.fr sur nos pages facebook, Instagram et Youtube

Ville les Arcs sur Argens

La mairie



Notre Hôtel de Ville, édifice datant de 1877

Présentation de vos conseillers municipaux



Nathalie Gonzales
Maire
Vice-présidente communautaire
Transition énergétique
et développement durable



Olivier Pommeret
1^{er} adjoint
Aménagement du territoire,
responsabilité sociétale et
transition écologique
Élu communautaire



Christine Chalot-Fournet
2^e adjointe
Urbanisme
Élue communautaire (travaux, eau, assainissement)



Christophe Faure
3^e adjoint
Entretien, maintenance
des bâtiments & réseaux
et sécurité



Geneviève Dibo
4^e adjointe
Action sociale CCAS,
aide à l'insertion
professionnelle
et à la formation



Frédéric Lamat
5^e adjoint
Finances, politique
d'achat et tourisme



Marie-Pierre Charles
6^e adjointe
Patrimoine historique
et culturel



Stéphane Huddleston
7^e adjoint
Vie locale, grands
projets et associations



Christelle Virquin



Christophe Melet
Développement
durable



Bouchra Eddadsi-Barqane
Relations juridiques,
contentieux et action
publique



Philippe Cotte
Événementiel



Émilie Grossi-Wagner
Communication et
administration éco-
responsable



Laurent Bonzi
Patrimoine naturel
et agriculture



Sophie Bonnaud
Petite enfance
(crèche)



Léo Domergue
Animations



Nathalie Chalopin
Pôle seniors



Floris Grandvarlet
Développement des
outils numériques et
modernisation des
services



David Rolfi
Sport



Cindy Forterre-Rol



Pierre Kestemont
Pôle citoyenneté



Amélie Bourcet



Damien Lombard



Francine Dola

Les élus peuvent être contactés par le biais du secrétariat du Maire : 04 94 47 56 76

Les élus de la minorité



Nicolas Datchy
Élu communautaire



Nadia Zegre



Julien Durando



Fabienne Lequenne

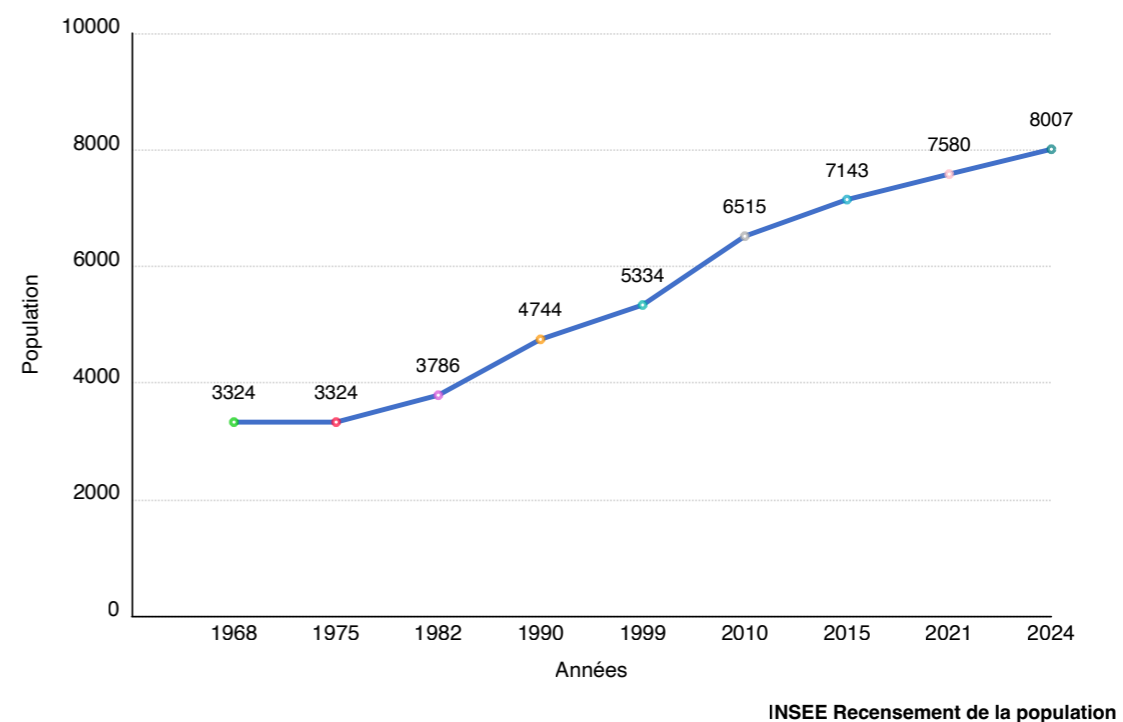


Christophe Chavernas

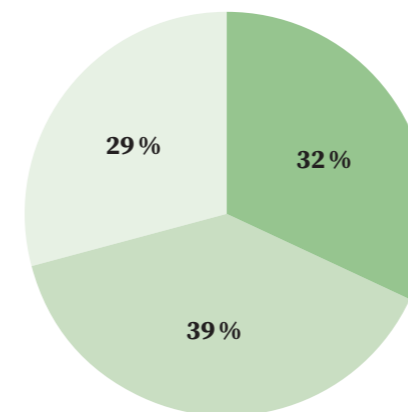
Vivre aux Arcs Nous sommes 8007 !

Au 1^{er} janvier 2025, la population de notre commune a atteint 8007 habitants, marquant une augmentation de 427 habitants par rapport aux 7580 habitants enregistrés en 2021. Cette croissance, qui représente environ 5,6 % d'augmentation sur les quatre dernières années, témoigne d'une dynamique démographique positive et d'une attractivité accrue de notre territoire.

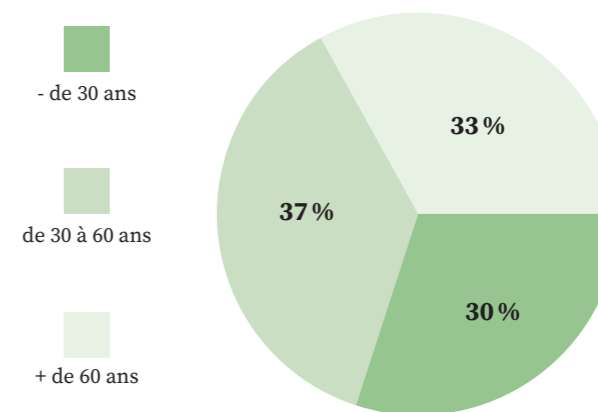
Évolution de la population des Arcs sur Argens (1968/2024)



Répartition de la population des Arcs



Répartition de la population du Var



La population des Arcs est donc équitablement répartie. 33% des nouveaux arrivants ont moins de 25 ans!

Source ITHEA pour l'INSEE - Novembre 2024

État civil

- **52 naissances** en 2024 dont 1 sur la commune !
- **50 mariages** ont été célébrés et 17 PACS
- **43 décès** ont été enregistrés sur la commune



La commune installe un Distributeur Automatique de Billets

En juin 2024, les élus ont fait le choix de proposer un DAB sur la place du Général de Gaulle. Le bilan est très positif. Les montants retirés depuis son installation sont la preuve de son utilité, tant pour les habitants et les touristes que pour les commerçants.

Bienvenue à ...

Lyam, Emiliana, Cléo, Olympe, Jade, Elio, Mia, Lagi-Moana, Raïs, Alyson, Elyne, Jonas, Gabriella, Aswan, Rym, Martin, Aylene, Noa, Augustine, Ana, Lilou, Giulina, Kiane, Maddison, Maïa, Elena, Malo, Tayssia, Luca, Hamedy, Helena, Timéo, Emma, Siobhan, Alma, Esmée, Hugo, Gia, Léna, Leegan, Gabin, Marceau, Leeroy, Aya, Hela, Maddy, Loann, Emilia, Lény, Alma, Ange, Léna.



La nouvelle mandature du Conseil Municipal Jeune est en place !

Apolline, Ezio, Angy, Mathis, Elise, Yanis, Maelia, Margot, Jean et Luna.

Voici les 10 nouveaux jeunes conseillers de la commune plus motivés que jamais à mener à bien des projets pour l'intérêt général.

Durant deux ans, ils auront l'occasion d'œuvrer aux côtés des élus et des services de la ville. Leur rôle sera semblable à celui des conseillers municipaux. Ils représenteront les jeunes citoyens, et participeront au développement de la vie locale et à la citoyenneté.

Le travail a déjà commencé ! Quelques projets sont déjà à l'étude ou en cours de réalisation : organisation d'une visite de l'Hôtel de Ville pour des classes de CM2 en vue d'aborder les institutions publiques, installation d'un point relais médiathèque, mise en œuvre d'un jumelage, ou encore l'organisation d'une journée de ramassage des déchets sous forme pédagogique.

De belles actions sont encore à venir...

Commémorations 2024 aux Arcs

Les jeunes conseillers municipaux s'impliquent activement dans la vie civique.

Ils ont participé à toutes les cérémonies et ont commémoré les évènements

patriotiques de notre pays aux côtés des élus, des autorités civiles et militaires, des associations patriotiques et des Arcois.

Leur implication dans ces cérémonies

est essentielle pour mieux comprendre l'histoire et les valeurs qui fondent notre pays, développer un esprit critique et perpétuer la mémoire.

- **28 avril** : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.
- **8 mai** : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945.
- **8 juin** : Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine.
- **18 juin** : La journée nationale commémorative de l'appel du Général de Gaulle, le 18 juin 1940, à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

- **15 août** : Célébration de la Libération des Arcs.
- **1^{er} novembre** : Hommage aux morts pour la France.
- **11 novembre** : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.
- **5 décembre** : Hommage aux morts pour la France durant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.



Cérémonie du 8 mai



Participation aux cérémonies des autres communes :

- **26 mai** : Memorial Day au cimetière Américain de Draguignan
- **14 août** : Commémoration de la Libération de la Motte
- **16 août** : Commémoration de la Libération de Draguignan et Commémoration de la Libération de Trans
- **18 juillet** : Commémoration du Charnier de Signes au Vallon des fusillés
- **2 novembre** : Cérémonie en souvenir des veuves, orphelins et victimes des guerres à Taradeau

Réunions de quartiers

Rencontrer les administrés à l'occasion des réunions de quartiers nous est essentiel. D'une part, cela permet d'échanger en direct sur des sujets qui ont trait au quotidien de chacun. D'autre part, nous avons la possibilité de vous présenter les services et les actions engagées qui feront votre ville demain.

Après chaque réunion de quartier l'équipe municipale est à l'œuvre pour répondre aux besoins émis, ou trouver des solutions pour pallier les difficultés rencontrées. Vous pouvez bien sûr nous solliciter sans attendre une réunion de quartier. **L'essentiel pour nous est que toutes les voix soient entendues.**



Les rencontres de 2024

- Centre-ville
- Quartier Les Aires (La Font du Loup, Fantroussières, le Colombier, Beauveser, Les Ribas, Saint-Martin)
- Quartiers au sud de la RDN7
- Quartiers Sainte Roseline (Les Valises, le Bouillidou, Trentessore, Preveyre...) et Les Gachettes
- Les réunions de quartiers se poursuivront en 2025 avec le quartier des Contes et Chabara, quartier des Clarettes et Fabrègues, le quartier Notre Dame, Les Fonces et le quartier Peymarlier. Fin 2025, l'ensemble des quartiers aura été couvert.

Travaux au cimetière pour adapter l'offre de sépultures

Projet soutenu par le Conseil Départemental du Var

Le choix de modes d'inhumation évolue. Le projet initialement envisagé pour le cimetière a été abandonné au profit d'un autre permettant de mieux répondre à la demande actuelle.

Des travaux vont être entrepris au cimetière du Thélon en 2025 pour anticiper les besoins futurs.

La commune procédera à la récupération de 5 concessions dès le premier trimestre 2025. Ces espaces seront réattribués pour de nouvelles sépultures. Parallèlement, une procédure est en cours pour le renouvellement de 10 concessions.

Le colombarium, de plus en plus sollicité par les familles, sera agrandi de 30 nouvelles cases.

En parallèle, des travaux de restauration d'enfeus (niches funéraires) dans la Travée B débuteront dès le début de l'année.

Certification Qualivilles

Dès 2012, la commune s'est engagée dans la certification « QUALIVILLES », centrée sur l'amélioration de la qualité de l'accueil au sein des services municipaux. En octobre 2024 un audit de certification a constaté que les résultats obtenus démontraient une amélioration continue, conformément aux objectifs fixés. Les retours des usagers témoignent d'une satisfaction globale. Les audits internes et les bilans réalisés régulièrement confirment cette tendance positive. Les services de l'hôtel de ville et les services techniques ont tous deux fait preuve d'un engagement fort dans l'application des exigences de ce référentiel.

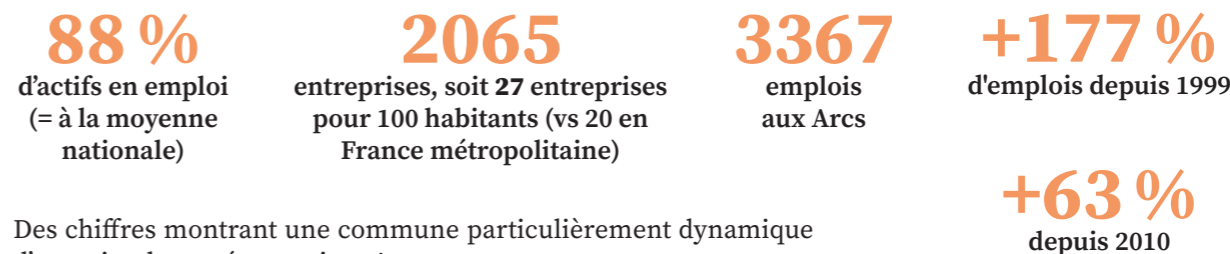


En conséquence, nous avons obtenu le renouvellement de la certification jusqu'en novembre 2026 !



Dynamisme & attractivité de la commune

Un territoire qui crée de l'emploi



Source : ITHEA conseil pour l'INSEE - Novembre 2024

Initiative municipale

Pour créer de l'emploi, il faut une ferme volonté de développement économique. L'initiative de la municipalité de créer, avec le soutien de la DPVa qui les a aménagées, la zone des 4 chemins et celle de l'Écluse sur la route de Taradeau, en plus de celles existantes aux Bréguières et dans la zone de l'hypermarché, ont permis l'installation de plusieurs entreprises.

Entrée Sud de la ville en plein développement économique

Sobio a ouvert ses portes début mars, sur des terrains vendus par DPVa. Cette enseigne située entre Gamm Vert et le Cellier des Archers, référence essentiellement des producteurs bio localisés dans un rayon de 100 km.

Des locaux commerciaux artisanaux à vocation agricole seront bientôt proposés dans un tout nouveau bâtiment proche du P'Arcs de Loisirs.

De l'autre côté de la nationale, **l'enseigne KFC** s'installe à proximité de Lidl sur un terrain privé.

À la demande de la municipalité les abords immédiats bénéficieront d'une importante végétalisation améliorant ainsi la qualité paysagère de cette entrée Sud, en lieu et place de la friche de l'ancienne station-service.

Ce secteur accueille désormais des coopératives, des commerces et activités agricoles qui, sans faire concurrence aux commerces du centre-ville, **sont porteurs de création d'emplois.**

L'enseigne Lidl a par exemple lancé **2 campagnes de recrutement** récemment, et le gérant du futur KFC est en partenariat avec la mission locale pour l'emploi des jeunes.



Coté Ouest

La ZAE de l'Écluse sur la RD10 accueillera prochainement un nouvel opérateur sur le dernier lot disponible.

Coté Est

Le Parc des Bréguières accueille des activités logistiques de grands groupes et d'acteurs locaux qui génèrent **plus de 1300 emplois.**

Au sein du parc un nouveau bâtiment vient de voir le jour. Il s'agit d'une plateforme de stockage de 38779m² dédiée à l'enseigne Lidl.

Engagé en matière de production d'énergie verte, le parc produit l'équivalent de la consommation électrique de 4 430 habitants, soit la moitié des besoins des Arcois, grâce à sa couverture photovoltaïque. Elle sera renforcée par la couverture en panneaux solaires du nouveau bâtiment créé.

Un territoire qui crée du logement



Chaque année, de nouveaux arrivants s'installent, des Arcois recherchent un habitat plus proche du centre-ville et de la proximité immédiate des facilités, ou un logement plus petit répondant mieux à leur mode de vie.

Le besoin est donc, des logements en appartements et en location, peu disponibles actuellement, ce qui amène la commune à accompagner la création de logements neufs et à inciter la rénovation de l'ancien.

La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) est là pour imposer des quotas de logements aidés, mais dans chaque programme, nous allons au-delà, **en imposant** que les nouveaux logements répondent à des normes de qualité élevée, qu'ils bénéficient d'un environnement agréable et **qu'ils soient mixtes** (logements libres et aidés).

Aujourd'hui 60 % des logements neufs ne sont pas des logements sociaux. Le PLU voté en 2013 fixe les règles selon lesquelles chaque permis s'applique strictement.

Ainsi en amont de chaque projet, afin de concilier développement urbain et préservation de l'identité du village, nous négocions avec les opérateurs privés pour que les projets immobiliers soient de taille plus réduite qu'initialement envisagé, et qu'ils répondent, selon nous, aux besoins des habitants, avec l'intégration de parcs publics, de jeux pour enfants, de dessertes, abri et voie de bus...

Entre obligation légale et besoin, les élus négocient arduement sur des projets portés par des privés sur des terrains privés. Le point essentiel est de minimiser, à l'échelle du projet, le nombre de logements, passant du double proposé, à la moitié imposée par la mairie !

Voici quelques projets de création de LOGEMENTS NEUFS finalisés ou en cours de construction :



Projet « OAP des Laurons »

Situé entre le boulevard des Moulins et l'avenue des Laurons

Environ 220 logements (le double était proposé par l'aménageur initialement) seront créés sur 15 124 m² privés et phasés, dont 98 logements aidés. Ce projet mixte concerté avec l'aménageur se construira autour d'espaces verts préservés, dont un parc au cœur de cet espace, incitant aux mobilités douces et au développement des écosystèmes autour du canal des Moulins qui sera remis en valeur.



Projet « Avenue Mandela »

Situé avenue Nelson Mandela

Ce projet avec voie centrale piétonne s'inscrit dans un projet d'aménagement de 2009, à l'échelle du nouveau quartier qui a vu naître il y a quelques années deux autres résidences 100 % libres situées juste en face (Résidences du Clos du Réal et Loreden). Cent logements aidés ainsi que 1000 m² de locaux en rez-de-chaussée seront bientôt livrés sur ce terrain privé.



Projet privé « Collinette II »

Situé boulevard de la Liberté, à côté de la résidence « Collinette I »

99 logements seront créés dont 46 logements libres.

Ce projet mixte s'adosse à un parc public et à la création d'un véritable abri-bus. Une voie de bus réservée sera créée en bordure de boulevard.

Au sein de ce même quartier, la commune a également souhaité assurer une mixité des usages. A l'arrière de la résidence « la Collinette I » un centre de kinésithérapie, balnéothérapie accueillant également un centre médical sera prochainement ouvert à côté d'une maison pour enfants à caractère social (MECS) (voir pages 31 et 34).

La commune s'inscrit dans le cadre national de dynamique de préservation des zones naturelles et agricoles en limitant les surfaces initialement destinées à l'urbanisation en périphérie. 23,55 ha de zone AU (à urbaniser) ont été supprimés. La réhabilitation de l'ancien devient donc un axe majeur.

Une solution à la réhabilitation de l'ancien : lancement de l'OPAH-RU

Consciente de l'enjeu de la rénovation des anciens immeubles du cœur de ville, la commune travaille depuis le début du mandat sur ce type d'opération longue à élaborer, et a récemment lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Cette initiative vise à revitaliser le centre-ville et améliorer le confort des logements tout en préservant le charme architectural local.

L'OPAH-RU est un dispositif dédié aux propriétaires occupants, bailleurs ou copropriétaires souhaitant entreprendre des travaux de rénovation. Pour faciliter vos démarches, des experts spécialisés sont à votre disposition gratuitement.

Que vous soyez propriétaire d'une résidence principale, d'un logement locatif ou d'un bâtiment ancien à réhabiliter, profitez de cet accompagnement pour donner vie à vos projets.



Pour en savoir plus ou pour prendre rendez-vous avec un expert SOLIHA, contactez le numéro suivant : 04 23 36 00 82

Valoriser votre bien tout en participant à l'embellissement de notre commune

Pour quels propriétaires ? Pour quels locaux ? Pour quels travaux ?

Rendez vous sur le site :

dracenie.com/habitat/aides-soliha

Opération « 5 logements en cœur de ville »

La commune est inscrite dans le programme Petites Villes de Demain, elle s'engage à ce titre à renforcer son attractivité **en réhabilitant** 5 logements du centre ancien, en partenariat avec la SAIEM. Cette opération touchera le bâti communal de la rue de la Motte, sur 2 logements et la réfection des locaux de la Joie de Vivre.

Projet soutenu par la Caisse des Dépôts, la Banque des Territoires et l'EPF PACA

Un territoire qui crée de la valeur

Le dynamisme de la commune passe aussi par la création de valeur. La municipalité a travaillé avec les entreprises les plus porteuses du territoire pour positionner une offre très haut de gamme pas ou peu présente en Dracénie. Ces nouveaux projets vont faire rayonner Les Arcs bien au-delà de la commune et de l'agglomération, en créant une nouvelle attractivité touristique.

I. Développement du tourisme haut de gamme

La création au sein du domaine la Font du Broc d'un hôtel de prestige mettra en avant le patrimoine local et les savoir-faire régionaux. Cet établissement offrira une expérience immersive aux visiteurs, favorisant l'économie locale et l'authenticité du territoire.

La nature est au cœur du projet : végétalisation des toitures plates pour étendre les jardins et réduire le rayonnement solaire tout en favorisant la biodiversité, plantation de plantes endémiques de Provence pour limiter l'arrosage, réutilisation des eaux de vidanges des piscines dans les circuits des chasses d'eau de l'hôtel, traitement des eaux grises par phytoépuration, diminution des surfaces imperméabilisées de près de 3700 m².



II. Une référence en gastronomie

L'attractivité culinaire est renforcée avec l'extension du restaurant étoilé "Le Relais des Moines", récemment autorisée par un permis de construire sur la zone 1AU prévue à cet effet. Cette initiative conforte la commune comme une destination gastronomique incontournable.



III. Promotion de l'artisanat

Une miellerie familiale verra prochainement le jour aux Arcs-sur-Argens. Elle mettra en valeur le savoir-faire apicole local, encourageant les circuits courts et le patrimoine artisanal. Cette initiative participe à l'essor d'une économie durable et authentique.




Ça se passe aux Arcs

Notre PATRIMOINE un atout majeur pour le TOURISME

3232

visiteurs accueillis à l'office de tourisme intercommunal en 2024, un chiffre en croissance de 4 %.

TOP 3 des visiteurs

-  France : 78%
-  Belgique : 6%
-  Allemagne : 3%



Le patrimoine 2024 en chiffres

- **22 000 visiteurs** émerveillés par la chapelle Sainte Roseline.
- **200 enfants** impliqués dans des projets éducatifs passionnants.
- **30 nouveaux arrivants** ayant exploré La Parage lors de la Saint Sébastien.
- **270 curieux séduits** par les visites guidées tout au long de l'année.
- **120 joueurs** plongés dans l'aventure de l'Escape Game cet été.
- **450 visiteurs** accueillis à la Bastide Sainte Cécile de septembre à décembre.
- **2 expositions** proposées depuis l'ouverture de la Bastide en octobre.
- **60 spectateurs** à guichet fermé, pour le premier concert intimiste à la Bastide Sainte Cécile.

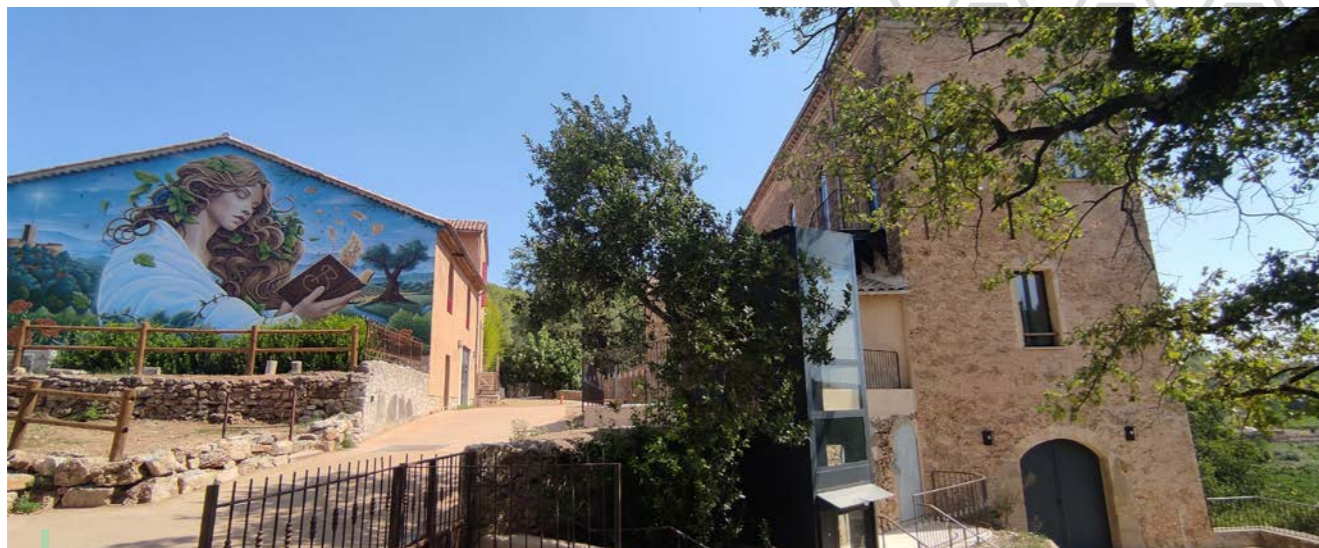
Le service Tourisme Culture et Patrimoine s'est appuyé sur les atouts majeurs de la ville pour imaginer et animer des activités, et ce n'est qu'un début !

- Accueil d'écoliers, de collégiens et de lycéens lors de **visites guidées thématiques**, à la demande des enseignants, s'inscrivant ainsi dans un **projet pédagogique validé par l'Éducation Nationale**.
- **Matinées dégustation**, un jeudi par mois, au printemps 2024, animées avec la participation de l'office de tourisme intercommunal de la Dracénie et de plusieurs domaines viticoles. L'occasion de créer une nouvelle visite guidée spécialement consacrée au vin. Cette opération sera renouvelée ce printemps.
- Création d'une **nouvelle visite guidée** et d'un **nouveau livret jeu** sur la thématique des 80 ans de la Libération et la Seconde Guerre mondiale
- **Animations « arcs'tistes en herbe »** durant les vacances scolaires hors saison et **« arcs'éologues à la découverte du patrimoine »** durant les vacances d'été. Cette activité va évoluer en 2025 : chaque mois seront proposés des ateliers intergénérationnels, à réaliser en famille, chaque dernier mercredi du mois, à la Bastide Sainte Cécile Pôle e-culturel.
- La commune participe chaque année aux manifestations nationales telles que la **Nuit des Musées** en mai, la **Journée du Petit Patrimoine de Pays et des Moulins** en juin et les **Journées Européennes du Patrimoine** en septembre. L'année 2024 a marqué la toute première participation à la **Fête de la Science**, en octobre, en partenariat avec l'association Gulliver.
- **Spectacle musical** avec le groupe Rossitza Milevska Trio autour de la musique jazz et du monde à la Bastide Ste Cécile.



Bastide Sainte-Cécile

Pôle e-culturel



Projet soutenu par l'Etat, la Région, le Département du Var et la DPVa.

La Bastide Sainte-Cécile en quelques chiffres

- Surface muséale : **160 m²**
- Surface de la salle d'exposition : **100 m²**
- Magnanerie : **95 m²** (salles de réception, séminaires...)
- **2** hologrammes, **2** tablettes tactiles et **3** écrans vidéos
+ le **grand écran** de la salle de projection (magnanerie) de **6 m²**
- **30** panneaux informatifs
- **90** objets issus de donateurs privés et associations



Un taux de satisfaction visiteurs exceptionnel !

De son ouverture à janvier 2025, la Bastide Sainte-Cécile a accueilli près de 450 visiteurs et a recueilli la note spectaculaire de 19,4/20 ! (questionnaire de satisfaction visiteur). Ce lieu patrimonial tourné vers le futur et dédié à la transmission et au partage, dans un cadre naturel, est destiné à accueillir l'ensemble des habitants et des acteurs économiques de la Dracénie et même au-delà.

Vous êtes une entreprise, un conférencier, un formateur, à la recherche d'une salle ?

La magnanerie est faite pour vous ! Cet espace de près de 95 m², complètement équipé (vidéo projecteur, enceintes, écran...) est parfait pour vos réu-

nions, séminaires, colloques, congrès. Sa capacité de 60 places assises (100 debout) offre un espace unique face au Massif des Maures et surplombant les vignes de la vallée de l'Argens.

Vous êtes un groupe d'amis, une association, une famille nombreuse, à la recherche de visites guidées ?

Le service tourisme culture et patrimoine est à votre disposition pour une visite commentée, dynamique et interactive de l'éco musée de l'olive.

Des formules associant la visite guidée de la cité médiévale ou de la chapelle Sainte Roseline ou sur tout autre thématique (espèces naturelles d'ici et d'ailleurs, les métiers traditionnels de la Provence arcoise, ...) sont proposées.

Vous êtes enseignants en école maternelle, élémentaire, collège ou lycée et vous souhaitez mettre en place un projet pédagogique sur les thématiques de l'oléiculture, l'énergie, l'eau... ?

La médiatrice du service tourisme culture et patrimoine est désormais agréée par les ministères de l'éducation nationale et de la culture, et l'éco musée de l'olive est répertorié sur la plateforme ADAGE. Des ateliers scientifiques sont également proposés en coopération avec l'association Gulliver. L'équipe est à votre disposition pour concevoir votre prestation sur mesure et s'adapter aux besoins des élèves.

A NOTER : les centres de loisirs, ALSH, pôles ado et autres structures extra scolaires sont également les bienvenus dans ce cadre exceptionnel.

Vous êtes seuls, en couple ou une famille, quel que soit votre âge, et vous cherchez une excursion inédite, innovante et immersive ?

La Bastide est ouverte aux individuels du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 17h et propose hologrammes, pupitres tactiles, maquettes à manipuler,

dispositifs sonores et olfactifs, etc. Les visiteurs ont ainsi la possibilité de visiter l'éco-musée en autonomie mais aussi de plonger dans l'histoire de ce lieu unique avec une prestation étonnante : **le casque de réalité virtuelle**.

Vous êtes un artiste, une association et vous êtes à la recherche d'une salle d'exposition ?

La Bastide met à votre disposition un double espace de 40m² et 60m² dédié aux arts, à la culture et à la science.



En pratique

L'ensemble du site (bâtiments, cheminements extérieurs et parking) est accessible aux personnes à mobilité réduite. Parking gratuit de 25 places + un emplacement de retournement et de stationnement pour un bus.

A Noter : À partir de février 2025, chaque dernier samedi du mois, à 15h : visite guidée pour les individuels. Et chaque dernier mercredi du mois, à 10h : atelier intergénérationnel.

Règlement et fiche technique sur : www.bastidesaintececile.com
Contact : patrimoine@lesarcssurargens.fr



Projets 2025

L'année 2025 verra la concrétisation de deux beaux projets : la restauration du clocher de l'église St Jean Baptiste et la réhabilitation de la chapelle St Pierre du Parage.

Le clocher

Après la réfection de la toiture en 2018, le remplacement de la charpente et de la couverture dans son intégralité, c'est au tour du clocher d'être rénové. Après le nettoyage et décroûtage des zones trop abimées, un enduit sera réalisé et les éléments moulurés des bandeaux et corniches seront rénovés ou remplacés. Les travaux sont destinés à stabiliser la dégradation de la pierre qui subit avec les intempéries des dégradations très évolutives.

La chapelle St Pierre

Église paroissiale Notre Dame de 1040 à 1837, progressivement abandonnée par les villageois dans le courant du XIX^e car trop éloignée du centre bourg et trop vétuste, la « chapelle St Pierre » a été restaurée en 1969.



Elle accueille les expositions locales l'été, mais connaît dernièrement une dégradation du bâti à l'arrière du bâtiment. Des travaux d'aménagements et de mise en valeur sont également prévus. Ces travaux sont essentiels à la bonne conservation du bâtiment. *Ces projets sont soutenus par le Conseil Départemental du Var.*

Un élan collectif Pour les 80 ans de la libération aux Arcs

2024, année de la commémoration du 80^e anniversaire du débarquement de Provence et de la libération de la ville le 15 août 1944, a été marquée par une série d'actions mises en œuvre grâce à un engagement et une synergie humaine à la hauteur de l'évènement.

De nombreux temps forts ont été mis en œuvre par la commune

avec notamment l'hommage rendu au 1^{er} bataillon du 517^e régiment aéroporté américain commandé par le major William BOYLE au pont de la Gare qui porte désormais son nom.

La collaboration active avec les associations locales

dont les membres sont particulièrement investis et passionnés, a donné à ces événements une dimension exceptionnelle.

L'Association Arcoise des Combattants et Victimes de Guerre (A.A.C.V.G.) a présenté une exposition. L'association [Opération-Dragoon.com](http://Operation-Dragoon.com) a fait découvrir la reconstitution complète du planeur américain WACO CG4-A et mis à l'honneur les héros de la Résistance locale et les alliés tombés au combat. Ajoutons à cela des conférences et projections ainsi que deux expositions inédites : l'une concernant l'engagement des troupes françaises et coloniales dans les combats pour la libération, réalisée par le **Général Marc MORILLON**, l'autre autour du Général de Lattre de Tassigny, préparée par Alain MOSCOWITZ, président de la **Fédération UNC du Var**.

La Commune

a mis en avant une exposition de rue consacrée à la Seconde Guerre mondiale enrichie de silhouettes grandeur nature représentant les principales unités de combattants et services de guerre. Un long cortège de véhicules militaires a rappelé l'accueil chaleureux réservé aux libérateurs par les habitants de la commune, tandis que l'inauguration de la stèle de M. Roger GANIVET et la commémoration annuelle aux 13 Lorguais, assassinés par les Allemands le 15 août 1944, ont mis à l'honneur les civils.

Cet important travail de mémoire a également associé **les enfants des deux écoles de la commune** autour des personnalités de Hélène VIDAL et Georges CISSON. Ce travail éducatif, en partenariat avec les enseignants, a permis de sensibiliser la jeunesse aux événements marquants de la Résistance.

Les équipes municipales et les élus

ont proposé une initiative originale et dynamique : un escape game consacré aux 80 ans de la libération. Plusieurs services ont mis à contribution leur expertise pour la création de ce jeu : le service tourisme culture et patrimoine pour intégrer des éléments historiques locaux dans les énigmes et concevoir, en collaboration étroite avec le service scolaire, un scénario immersif avec des épreuves adaptées aux niveaux des enfants, et les services techniques pour la fabrication des décors et l'aménagement des salles.

Enfin, une nouvelle visite guidée a été créée sur cette thématique, proposée lors des célébrations et durant tout l'été, et parallèlement un livret jeu de piste a été conçu. Ce livret permet une découverte en toute autonomie dans les rues de la ville.

Il est téléchargeable sur le site internet : www.mairie-les-arcs-sur-argens.fr/les-loisirs-et-sorties/idees-decouvertes/livrets-de-jeux/



Des festivités pour tous

Au fil des années, notre commune a su répondre aux attentes de ses habitants en développant une offre de festivités riche et variée, afin de rassembler petits et grands autour de moments de partage et de convivialité.

Halloween, relancé à la demande du Conseil Municipal des Jeunes, permet désormais aux enfants et aux familles de redécouvrir cette fête dans une ambiance joyeuse et animée. Dans cette même volonté de proposer des événements accessibles à tous, la Journée des Enfants offre une journée de divertissement entièrement gratuite, créant ainsi un moment privilégié pour les familles du village.

Le sport et la culture tiennent également une place essentielle dans la vie locale avec l'Olympiade familiale et la Journée des associations, qui permettent de

découvrir les nombreuses activités proposées sur notre territoire.

Après une longue pause, la Saint Sébastien a retrouvé toute sa place dans le calendrier des festivités hivernales. Cet événement met à l'honneur les traditions agricoles et le patrimoine rural, redonnant ainsi vie aux savoir-faire d'antan.

Nos produits locaux et l'artisanat sont également valorisés à travers la Fête du Miel et Noël au village, qui célèbrent le talent des artisans et producteurs de notre territoire.

Enfin, la musique accompagne nos soirées estivales grâce à des rendez-vous incontournables : la Fête de la Musique, le Festival des Terrasses et bien sûr le 14 juillet et le 15 août, qui font vibrer le village aux rythmes des concerts et festivités.

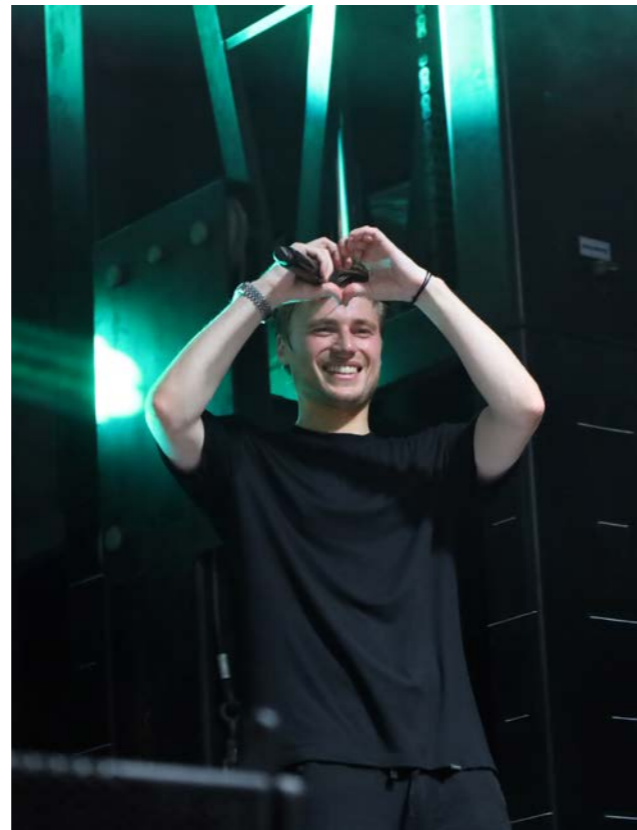


Nous sommes fiers que ce travail collectif ait permis de célébrer dignement ce pan de notre histoire commune.

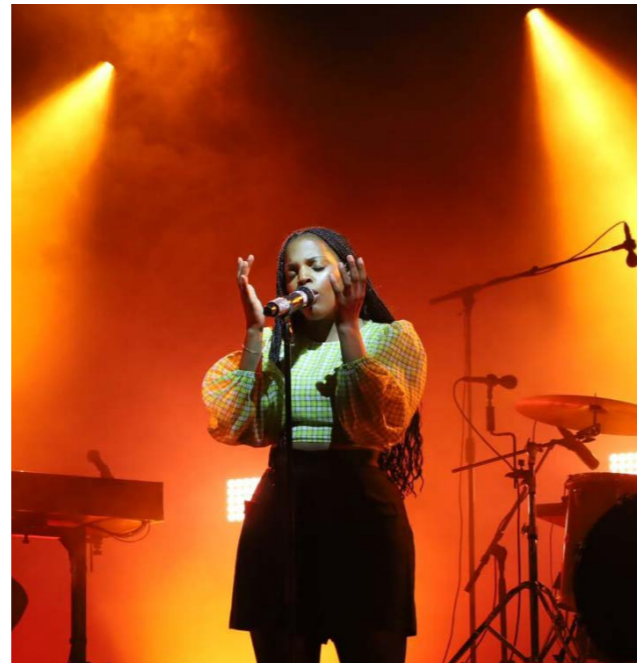
Le mandat du CMJ s'est clôturé dans les larmes (de joie) et le sang (factice) pour la monstrueuse fête d'Halloween ! Les jeunes conseillers ont participé à l'organisation de la chasse aux trésors, rapidement victime de son succès ; et se sont constitués membres du jury pour l'élection du plus effrayant costume !

Focus spécial Les Nuits du Réal

4000 spectateurs pour ce festival estival qui prend de l'ampleur en 2024 et confirme son succès auprès du public. Devenu un rendez-vous incontournable de l'été, il séduit par son ambiance conviviale et sa programmation variée et de qualité, et un site offrant un cadre sublime.



9 artistes pour des styles musicaux éclectiques
Louane et sa première partie Marguerite Thiam
Michel Jonasz et Jeanne Bonjour
Nuit Incolore et Mentissa
Et les DJ Klingande, DJ Benak et DJ Charles F
pour électriser la dernière soirée !



Rendez vous pris les 4, 5 et 6 juillet 2025, avec au programme :
4 juillet : Emma Peters étoile montante de la nouvelle scène française
5 juillet : Vitaa, auteure compositrice incontournable du RnB français
6 juillet : Amir, qui tient sa promesse faite en 2022 de revenir chanter aux Nuits du Réal



Une vie associative riche au cœur de notre ville

Tous les deux ans, les Médiévales plongent le village dans son histoire et attirent des milliers de visiteurs venus explorer son passé. Cet événement, très apprécié, permet aussi aux habitants de faire vivre et transmettre cette mémoire précieuse.



- Les associations ont montré leur générosité en proposant des animations pour tous :
- 17^e Festival de Musique des chapelles
 - Championnat de pétanque du Var
 - Soirée des Miracles et soirée des Chancrouns avec Sian deï Arcs
 - Festival polynésien
 - Journée des associations
 - Expositions associatives
 - Les 50 ans du CASC
 - Les 30 Ans d'Arc Gym
 - Salon du chat
 - Le théâtre avec Les esterelles toute l'année
 - La course des ruelles et beaucoup d'autres...



**2024 année des JO de Paris
Olympic'Arcs**

Grâce à cette dynamique festive et à l'engagement de la commune, chacun peut trouver des événements qui lui correspondent et partager des instants précieux, renforçant ainsi le lien et la vitalité de notre village. Les animations en centre-ville sont un véritable atout, car elles dynamisent l'espace public en attirant du monde, favorisant ainsi l'activité des commerces locaux.

2020 - 2024 des engagements aux réalisations



Aménagement urbain et voirie

5,8 millions €

Des travaux et aménagements pour améliorer et sécuriser le domaine public :
Réparation de routes, reconstruction post inondation, aménagements d'espaces publics...
Certains travaux sont réalisés en régie par l'équipe.



Sport et Culture

4,8 millions €

Ce budget inclut les travaux réalisés à la salle Patrick Collette, à la Bastide Sainte-Cécile, à la chapelle Sainte Roseline, à la chapelle Saint Roch, aux jeux d'enfants et la tour médiévale. Ainsi que tous les événements et animations, et subventions aux associations.



Enfance et Jeunesse

4 millions €

La cantine, les classes transplantées, fournitures scolaires, transports, crèche, ALSH et périscolaire, Club Ados, ainsi que tous les travaux d'entretien et d'amélioration aux écoles et à la crèche (cours, peinture, climatisation, mobilier, aménagements...)

Service public et numérique

3,2 millions €

Dont l'investissement dans le Distributeur Automatique de Billets, la rénovation énergétique, divers travaux, et les dépenses numériques et informatiques.

**20,85
Millions d'euros**



Sécurité

1,4 million €

Déménagement du local de la Police Municipale, acquisition de nombreux matériels et de la vidéoprotection, aménagement du Centre de Supervision Urbain.



Agriculture

1 million €

Espaces agricoles et naturels.
Ferme communale



Energie

150 000 €

Installation d'une centrale photovoltaïque pour la production d'énergie.



Aide sociale

500 000 €

CCAS

Budget hors masse salariale
et remboursement de la dette

PROJETS 2025

- L'ouverture de la maison médicale
- Le début des travaux du complexe des sports et loisirs
- La rénovation de la salle des fêtes JC Hugony
- La rénovation du clocher de l'église et de la chapelle Saint-Pierre
- Le terrain de padel
- Le réaménagement de l'espace extérieur à Morard
- La reprise des enfus au cimetière
- La reprise de l'avenue des 13 Lorguais
- L'aménagement du boulevard Peymarlier...

“ La jeunesse : Un engagement communal toujours fort ”

La commune consacre chaque année la part la plus importante de son budget à la jeunesse, de la crèche à l'adolescence, affirmant ainsi son engagement envers nos jeunes Arcois. La moitié du personnel communal est ainsi dédié à la jeunesse.



Crèche

25 places dont **1 place d'urgence**

Encadrement par des **agents diplômés** avec a minima un CAP petite enfance.

Budget

Personnel : 330 000€

Fonctionnement : 34 280 € dont les repas

Soit 14 571€ par enfant /an

Maternelle et Primaire

3 écoles
681 élèves (2023/2024)

Budget

Personnel : 1 258 000€ (hors Education Nationale)

Fonctionnement : 585 527€

Soit 2 707€ par enfant /an

Fournitures scolaires

35€/ élève

Transports scolaires

20 000 € / an (hors mini-bus communal)

Cantine

Chaque midi environ **155** enfants à Vidal
et **385** enfants à Jaurès mangent à la cantine.

Coût par enfant pour les familles : 4€ à 4,90€.

Coût par enfant pour la mairie : 5,79€ en élémentaire
et **6,66€** en maternelle.

Ce coût englobe le repas, le personnel de cuisine et d'animation, le coût plus élevé en maternelle est lié à la présence en plus d'ATSEM (coût hors fluides).

La cantine est approvisionnée en légumes bio par la ferme communale.

Classes transplantées

Chaque année une ou plusieurs classes sortent du cadre physique de l'école pour apprendre dans un environnement différent et riche d'enseignements.

La Mairie participe financièrement à hauteur de **50%**.



Périscolaire et ALSH

60 enfants en moyenne

100 enfants en juillet par semaine

Tous nos animateurs permanents ont au moins le BAFA.

ALSH : mercredi et vacances

15 grandes sorties en 2024 :

Parc Phoenix, Viking Parc, Association Gulliver, Village des automates...

Et des centaines d'activités !

Club Ados

97 jeunes inscrits au Club et **47 inscrits aux séjours.**

Le Club fonctionne uniquement pendant les vacances scolaires, sauf à Noël, avec **24 places** tournantes

22 sorties en 2024 : Rétroworld, karting, Parc Spirou, Drop In, bowling, paintball...

3 séjours découverte : en montagne à Allos (04), à Senez (04) en juillet et à Villes sur Auzon (84) en août.

Projets 2025

Et en 2025 la commune continue de financer les projets des écoles. Une classe nature et 2 classes cinéma à Jean Jaurès et 2 classes sur une péniche pour Hélène Vidal ! Et l'équipement d'une nouvelle classe à Hélène Vidal.

Un projet éducatif de territoire (PEDT)

Le PEDT est renouvelé et donc agréé pour la période 2024/2027.

Il a pour objectif de maintenir une continuité entre tous les temps de l'enfant en ayant des objectifs communs et en mettant en corrélation le PEDT et les projets d'écoles.

Un encadrement de qualité

Les professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ne manquent pas de créativité pour aider les plus petits à évoluer et développer leur imagination tout au long de l'année, et permettre aux plus grands de s'épanouir tout en passant de bons moments.

1/ La commune recrute des agents formés en petite enfance au Gréou (CAP petite enfance, auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants EJE, infirmière diplômée d'état).

Les quotas imposés par la PMI sont bien sûr respectés à chaque heure de la journée.

Pour les écoles, l'ALSH et le Pôle Ados, le personnel est formé et diplômé en animation (BAFA, BAFD, BP-JEPS) et complète ses effectifs durant les vacances avec du personnel extérieur. Sur les temps déclarés (vacances et mercredis) tous les quotas d'encadrement sont là aussi évidemment respectés.

2/ La commune s'engage pour que ces professionnels de l'enfance bénéficient d'une formation continue.

Ainsi, en juin, ils ont participé entre autres à une sensibilisation à l'accompagnement et à la prise en soin d'enfants porteurs de handicap. Cette formation a été élargie au personnel du périscolaire et du centre de loisirs.



Création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

La mairie des Arcs a mis en place en février 2025 un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, conformément à la loi du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés.

Le CLSPD se réunira une fois par an en réunion plénière afin de faire le bilan des actions menées, et alimenter les réflexions sur les problématiques locales.

Les membres de droit du CLSPD sont, outre le Maire, le Préfet, le procureur de la République, le Président du Conseil Départemental ou leurs représentants, et les représentants des services de l'Etat désignés par le Préfet.

Quatre thématiques ont été retenues pour la création de ce CLSPD :

- Le sport et la culture,
- La jeunesse et l'éducation,
- La tranquillité publique
- Et les violences intrafamiliales.

Des actions pourront être déclinées dans chaque thématique, notamment à destination des établissements scolaires et des associations locales, afin de sensibiliser tous les publics sur ces différents thèmes.

Les services travailleront conjointement pour mener ces actions.

La Police Municipale intervient déjà **au sein du CFA afin de sensibiliser sur les comportements routiers, les produits stupéfiants et l'environnement.**

“ La commune investit Pour la tranquillité publique ”

Poursuite des moyens mis en œuvre

Effectif et amplitude

La police municipale des Arcs compte 7 policiers municipaux et un agent administratif.

Un effectif qui permet de couvrir une importante amplitude horaire journalière.

L'équipe compte désormais un moniteur spécialisé dans l'usage des armes, un atout sécurité en interne.

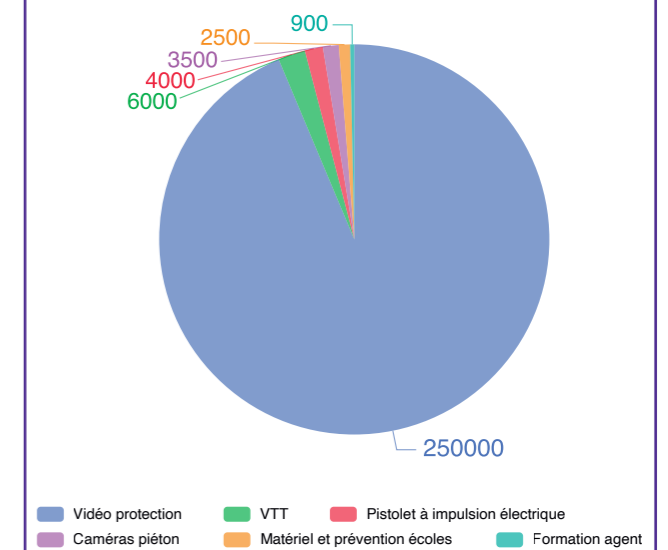
+ de 500 interventions en 2024

Acquisition de matériel

- **Pistolets à impulsions électriques** : c'est une arme à létalité réduite qui offre un vrai moyen de dissuasion en cas de menace. Son usage est règlementé par la légitime défense. Son port est encadré par une formation préalable.
- **Caméras piétons individuelles** : chaque agent en est doté et doit la porter dès qu'il part en patrouille. Elle permet de filmer les interventions. Ces vidéos sont stockées sur un pc sécurisé au CSU (centre de supervision urbain).



Investissement dans la sécurité en 2024



Projet soutenu par la Région et l'Etat

Vidéo protection : 600 000€ depuis 2020 !

L'investissement a été encore important, avec environ 250 000 € sur l'année 2024. Nous avons effectué la **modernisation des caméras** vieillissantes ainsi que l'extension du système. **Plus de 15 nouvelles caméras** ont été installées en 2024 sur des points stratégiques et aux entrées de ville, abords des écoles, collège et lycée.

Le déploiement de nouvelles caméras demande beaucoup d'études et de travaux de génie civil afin de les raccorder au Centre de Supervision Urbain. Certains endroits, ne peuvent pas encore être raccordés sans entamer des travaux fastidieux. L'extension se fait selon un plan pluriannuel afin d'étaler le coût d'investissement et d'obtenir si possible des subventions.

Pour encore plus d'efficacité le système vient d'être connecté avec la Gendarmerie.

La **vidéoverbalisation** va également être mise en place d'ici peu.

3 objectifs principaux

- La tranquillité des habitants
- Un environnement sain
- La prévention



Une Police Municipale plus proche des citoyens

Conformément à la volonté de Mme le Maire de renforcer la proximité entre la Police Municipale et les administrés, plusieurs mesures ont été mises en place.

- **Mise en place de secteurs d'ilotage** : Les agents assurent depuis peu une surveillance générale et prennent régulièrement contact avec les habitants afin d'écouter et de recueillir leurs doléances.
- **Déploiement de patrouilles en VTT** : Présentes sur le terrain, elles permettent une intervention rapide et un meilleur maillage du territoire.
- **Élargissement des horaires d'intervention** : L'amplitude horaire des agents a été adaptée pour mieux répondre aux besoins de la population et aux événements locaux.
- **Renforcement des patrouilles pédestres en centre-ville** : Elles sont systématiquement accompagnées d'une prise de contact avec les commerçants pour garantir une présence rassurante et un dialogue permanent.

- **Respect de la zone bleue sur le parking de Gaulle** : la Police municipale fait respecter l'usage et la réglementation de la zone bleue pour assurer une rotation des véhicules et permettre un accès aisé aux commerces de proximité. Cela permet aux résidents de stationner hors horaires de la zone bleue. Et pour rappel, avec apposition du disque handicap, le véhicule peut stationner sans problème de durée.

Ces initiatives visent à assurer une sécurité de proximité plus efficace et adaptée aux attentes des administrés.



Une Police Municipale engagée pour l'environnement

Afin de renforcer la préservation de notre cadre de vie, un agent de la Police Municipale consacre désormais **70 % de son temps de travail à la gestion des questions environnementales**.

- **Suivi des obligations légales de débroussaillage** : La surveillance et l'application des règles en matière de débroussaillage sont facilitées, permettant ainsi une meilleure prévention des risques incendie.
- **Gestion des conflits de voisinage** : La Police Municipale intervient pour veiller au respect des réglementations concernant la taille des haies et l'entretien des parcelles soumises à des obligations spécifiques.

- **Lutte contre les dépôts sauvages** : La propreté de notre ville est l'affaire de tous. Équipée de caméras de surveillance, la Police Municipale peut identifier les auteurs de dépôts illégaux et engager des procédures adaptées :
 - Rappel à l'ordre,
 - Verbalisation électronique,
 - Amende administrative via une transaction administrative.

Pour les infractions les plus graves, la Ville des Arcs a instauré **une amende administrative de 500 €**, à laquelle s'ajoutent les frais de remise en état du site concerné. Cette sanction peut être alourdie par décision du **parquet du tribunal judiciaire de Draguignan**.

Bilan 2024 :

Déjà une vingtaine de convocations ont été adressées, avec, dans certains cas, une verbalisation effective. Grâce à ces actions, la Ville poursuit son engagement pour un cadre de vie plus propre, plus sécurisé et plus respectueux de l'environnement. Car notre ville est propre ! Elle n'est salie que lorsque quelques usagers peu délicats ne respectent pas les règles élémentaires de savoir vivre.

La prévention routière

Un permis piéton et permis vélo pour les élèves des classes élémentaires de notre commune

Le Conseil Municipal des Jeunes avait émis la volonté de sensibiliser à la sécurité routière, ce qui nous a conduit à réfléchir à ce projet.

Afin de le concrétiser, il est porté par le Chef de la Police municipale et ses agents, très engagés dans le domaine de la prévention routière.

Ainsi, depuis novembre 2024, deux agents se rendent régulièrement dans les classes de vos enfants pour déployer Mobilipass et Savoir Rouler à Vélo. Ces programmes d'éducation routière sont proposés par les associations de prévention routière. Ils s'adressent aux enfants du CP au CM2 dans le cadre scolaire et périscolaire.

L'objectif est de participer aux apprentissages permettant aux enfants de devenir progressivement autonomes dans leurs déplacements. Cela complète le travail des enseignants dans le cadre de l'APER, **l'Attestation Première d'Education Routière** mise en place par le Ministère de l'Education Nationale en 2002.



Mobilipass est un programme de 12 heures étalées sur les années CP, CE1 et CE2. La police municipale aborde les notions de rue, route, les comportements à adopter en voiture, dans le bus et lors de la traversée d'une chaussée. A la fin du CE2 un permis piéton sera délivré aux élèves.

Savoir Rouler à Vélo quant à lui, est un programme d'une dizaine d'heures étalées sur les années CM1 et CM2, s'articulant en 3 blocs : Savoir pédaler, savoir circuler et savoir rouler à vélo. A la fin de l'année, les agents de police municipale feront passer le permis vélo aux élèves de CM2.

Parce que la sécurité routière est l'affaire de tous, et que nos enfants sont les conducteurs de demain, nous sommes certains que ce projet, avec des agents motivés, sera une réussite.



Pour rappel : Astreinte 24h/24 et 7j/7

Une astreinte est mise en place pour

- Intervenir sur des urgences et opérations de longues durées
- Réorienter vers les forces de sécurité et de secours
- Renseigner les administrés
- Préciser la conduite à tenir en cas de problème

Téléphone: 04 94 47 56 95

Contacts Police Municipale :

Mail : police@lesarcssurargens.fr

Facebook : @Police Municipale Les Arcs sur Argens

Anticiper et prémunir



Lors des 2 épisodes météorologiques avec alerte orange, le Maire a décidé d'ouvrir le Plan Communal de Sauvegarde. Dès lors, services techniques, police municipale, élus, chacun était à son poste. Lors du PCS le Maire décide des actions à mettre en œuvre, de la gestion de la situation et de votre information.

Le constat est clair, grâce aux investissements et travaux effectués par la commune, les quartiers habituellement inondés lors de précédentes pluies diluviennes, n'ont pas subi de dégâts majeurs. Pour les nouvelles constructions, la commune demande l'intégration systématique d'espaces verts afin que les eaux de ruissellement soient absorbées évitant les débordements vers les habitations, et aussi des bassins de rétention à hauteur de 130L/m² imperméabilisés, ce qui n'était pas le cas pour toute construction avant le PLU.

Alerter pour prévenir

Système de communication au public en cas de danger

Les récents épisodes méditerranéens l'ont démontré, un système d'alerte est indispensable pour communiquer sur les risques en cours auprès de la population.

Il est un outil de communication clé du Plan Communal de Sauvegarde.

La commune utilise un système d'alerte qui permet d'envoyer des SMS, messages vocaux et emails. Il a été mis en œuvre à deux reprises en 2024, le 9 mars et les 25 et 26 octobre derniers.



Déjà 2537 inscrits, soyez acteurs de la prévention !

S'abonner à ce système est simple et gratuit, et vous pouvez choisir le canal d'alerte qui est le plus efficace pour vous.

- Sur le site internet de la mairie : rubrique « sécurité et prévention/système d'alerte à la population »
- À l'accueil de la mairie : auprès de l'équipe directement

Plan Grand Froid et Canicule

Pensez également à vous inscrire ou à inscrire un proche ou un voisin isolé auprès du CCAS pour assurer une prise de contact en cas de plan grand froid ou canicule.

Sur le site internet de la mairie : rubrique « Centre Communal d'Action Sociale »

La communication au service des Arcois

Nous mettons un point d'honneur à informer régulièrement les habitants sur les projets, les initiatives, et la vie de notre commune. Dans cet esprit, plusieurs supports de communication sont publiés pour répondre aux besoins d'information de tous. Ces supports sont distribués et également disponibles en ligne sur le site internet de la mairie.

Les supports papier

Le 'Caminan', édité 3 fois par an, vous offre un aperçu régulier des actualités locales.

La 'Revue municipale' paraît au 1^{er} trimestre. Elle est pensée pour vous tenir informés de manière détaillée de tous les projets réalisés lors de l'année écoulée (aménagement, événements, sécurité...) et quelques projections sur l'année à venir.

Le 'Petit Journal', diffusé chaque début de mois, à l'Office de Tourisme, à l'accueil de la mairie et dans les commerces de proximité, propose les rendez-vous à ne pas manquer dans un format succinct et pratique à consulter.

L'affichage effectué sur la dizaine de panneaux en centre-ville et en périphérie.

Projets 2025

L'installation de 3 panneaux d'information numériques. L'un sur la façade côté Poste pour les documents consultables, et deux pour les événements situés en centre-ville et au carrefour de la gare.



La communication digitale

Pour vous informer au quotidien de la vie du village, nous communiquons activement via **7 canaux digitaux**. En nous suivant sur ces plateformes, vous serez au courant des **événements à venir** et des **informations pratiques**, mais vous aurez aussi accès à une **actualité en temps réel** concernant, par exemple, des événements météorologiques, des **coupures de courant**, des **travaux ou toute autre information urgente**.

- **Site internet www.mairie-les-arcs-sur-argens.fr**

Une mine d'informations sur votre quotidien, la vie municipale, les services municipaux, la sécurité et prévention, les loisirs...

Grâce au site vous pouvez réaliser et simplifier vos démarches administratives, écrire aux élus et services, ou même candidater via l'outil GRC Gestion Relation Citoyen (rubrique « mes démarches »).

- **Facebook [@villelesarcssurargens](https://www.facebook.com/villelesarcssurargens)**

Vous êtes **8900** à nous suivre et à interagir avec nous sur ce réseau merci! N'hésitez pas à partager nos communications.

- **Instagram [@villelesarcssurargens](https://www.instagram.com/villelesarcssurargens)**

Près de **750** personnes nous suivent. Nous ferons encore évoluer ce canal afin de vous faire découvrir le beau patrimoine de notre ville.

- **Youtube [@villelesarcssurargens](https://www.youtube.com/villelesarcssurargens)**

Un espace privilégié pour prendre le temps d'en apprendre plus sur notre commune à travers des vidéos.

- **L'Actu arcoise**

Notre newsletter diffusée chaque mois aux abonnés (sur demande par mail communication@lesarcssurargens.fr)

- **Facebook et Instagram [@lesnuitsdureal](https://www.facebook.com/lesnuitsdureal)**

Pour ne rien manquer sur notre festival estival.

Ces publications reflètent notre engagement à rester proches des habitants et à favoriser une communication claire et accessible. Rejoignez-nous dès maintenant pour ne rien manquer et rester connecté à la vie de notre village !

Notre engagement en faveur de la transition écologique

Préserver notre environnement et promouvoir un mode de vie plus responsable sont au cœur de nos engagements.

Concrètement, plusieurs projets ont été mis en œuvre : l'optimisation de la consommation énergétique avec la création d'une centrale photovoltaïque, l'amélioration de l'isolation des bâtiments publics, et le développement de la ferme pour fournir toujours plus de légumes à la cantine et au portage des repas aux anciens.

Nous poursuivrons également la sensibilisation aux enjeux environnementaux et favorisons un aménagement urbain qui intègre davantage d'espaces paysagers qu'auparavant et oblige à la gestion des eaux pluviales en allant au-delà de la norme

Chiffres clés

70 000 kWh
d'électricité produite par notre centrale photovoltaïque

44%
d'économie d'énergie pour l'Hôtel de Ville

4 tonnes
de fruits et légumes produits par la ferme communale

63 000€
investis dans la plantation d'arbres depuis 2020

1 engagement, des actions

■ Opération « Nettoyons le Sud »

En avril une quarantaine de participants, citoyens de tous âges, élus, et membres du Conseil Municipal des Jeunes ont ramassé près de 76 kg de déchets en un peu plus d'une heure.

L'équivalent d'un contenant de 2.5l a été rempli de mégots et confié aux élèves du lycée Agricampus des Arcs dans le cadre d'un partenariat avec un organisme spécialisé dans le recyclage de ce type de déchets. Nous vous invitons à participer à la prochaine opération qui aura lieu le 26 avril.

■ « Dans 1000 communes la forêt fait école »

Cette opération de sensibilisation a impliqué les Conseillers Municipaux Jeunes et les enfants de l'ALSH autour de plusieurs thématiques : gestion forestière, biodiversité, impacts du changement climatique, défense contre les incendies et prévention des risques. Dans la poursuite de cela nous recevrons le chef Papou en juin.

■ Le Label AER'E au sein de l'ASLSH

Le Centre de Loisirs (ALSH) œuvre au quotidien pour sensibiliser nos jeunes en mettant en place des actions de réduction des déchets, de tri sélectif mais aussi des jeux orientés développement durable. L'ASLSH vient de se voir renouveler le label AER'E, une distinction qui depuis 2021 récompense ses bonnes pratiques (compost, serviettes lavables, récupération d'eau en fin de repas...).



■ Les abeilles au cœur de l'action

Le Label Apicité valorise notre politique en faveur des pollinisateurs. Nous avons signé une convention avec le rucher école qui va installer trois ruches au sein de notre ferme communale pour polliniser nos serres. Courant 2025, l'équipe de la ferme va suivre une formation apicole.

■ Lucie 26000

Cette labellisation en lien avec la Responsabilité Sociétale des Organisations, obtenue en 2021, implique la ville sur 58 engagements et consiste à intégrer dans ses décisions et actions les principes du développement durable. Après 3 ans de mise en action concrète (les projets sont consultables sur notre site internet), nous avons réalisé une auto-évaluation de nos pratiques et avons échangé avec les parties prenantes, les agents municipaux et les élus. À la suite de cette évaluation nous avons été audités et relançons le renouvellement du label pour 4 ans.

“ Le CCAS

Le Centre Communal d'Actions Sociales accompagne les personnes en difficulté sur de nombreux sujets

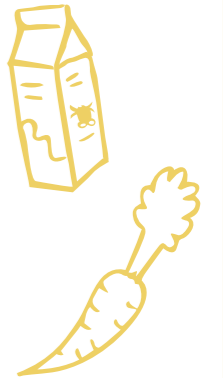
LE LOGEMENT

En 2024, 19 familles se sont vu attribuer un logement social. (12 aux Arcs + 7 autour des villes voisines). Les modalités d'attribution de gestion en flux permettent un taux de rotation plus important des logements sociaux sur le territoire.



LA CANTINE A 1€

Le Tarif Social Cantine à 1 €, pour les familles éligibles, est octroyé à partir de critères d'éligibilité. Pour toute demande vous pouvez prendre contact avec le CCAS.



LA BANQUE ALIMENTAIRE

Chaque année le CCAS participe à la collecte de la banque alimentaire afin d'aider les Arcois dans le besoin tout au long de l'année. Les denrées récoltées sont distribuées gratuitement 2 fois par mois à la banque alimentaire de la commune. Mensuellement, le CCAS complète les achats de la banque alimentaire afin d'élargir le choix pour nos administrés. Cela permet d'accompagner de nombreuses familles dans leur précarité ou de faire face à un moment de difficulté. 18 familles bénéficient de l'aide alimentaire toute l'année.

Accompagner selon les besoins

■ La téléalarme

Un partenariat est passé avec deux institutions de téléalarme (Présence verte + Allo vie) afin de veiller sur les personnes en perte d'autonomie et déclencher les secours en cas d'urgence. Des tarifs préférentiels sont négociés par la commune.

■ Des mutuelles à tarif réduit

Un partenariat avec EMOA et AXA permet de proposer des contrats mutuelle adaptés, avec des tarifs réduits réservés aux résidents et travailleurs Arcois.

■ L'accompagnement des sans abris

Pour accompagner au mieux les personnes sans-abris ou sans domicile fixe, un soutien spécifique et des aides sont mises en place par les services du CCAS et de la Police Municipale.

■ Soutien administratif

L'équipe du CCAS aide à la constitution des dossiers administratifs, oriente et conseille les administrés en fonction de leur situation.

■ Cours de langue

Des cours de français et d'alphabétisation sont donnés par le biais du CCAS qui a fait appel à des bénévoles et met à disposition les locaux communaux.

Faciliter les déplacements

■ Un coup de pouce pour le permis de conduire

L'aide au financement du permis pour nos jeunes Arcois est un coup de pouce qui permet aux familles de faire face au coût du permis de conduire. Vous avez entre 16 et 25 ans et comptez passer le permis ? Contacter le CCAS pour bénéficier d'aides entre 200€ et 500€.

■ Le mini-bus

Toujours en place et gratuit !

Un réaménagement a été annoncé aux utilisateurs. En effet tous les matins sont réservés aux personnes âgées. Nous souhaitons ouvrir aux jeunes le mercredi pour aller du centre-ville aux installations sportives et au P'Arcs de loisirs. Par ailleurs notre chauffeur a également d'autres missions ponctuelles les après-midis. Néanmoins le planning se met en place pour permettre, les après-midis non occupés, de continuer à vous être agréable en venant vous chercher...



Les Aînés

■ La sortie annuelle

Le CCAS prend en charge **70 %** du coût de la sortie globale. En juin dernier une sortie au Domaine de Billardier a offert à nos anciens un moment unique. Pour certains cette sortie annuelle est parfois leur seule en dehors du village. Il convient donc de la rendre exceptionnelle. Ainsi **50 bénéficiaires** ont assisté à un beau spectacle et un repas original avec des agneaux de Sisteron cuits à la braise.

■ Festivités de Noël

- **400 colis offerts** par la commune et distribués cette année par les élus.

- **220 inscrits** au repas et spectacle de Noël des anciens accompagnés comme tous les ans du Maire et d'élus.

■ Le portage des repas

Pour une cinquantaine de bénéficiaires, la commune confectionne et livre les repas issus de notre cuisine, avec en bonus santé les légumes bio de la ferme !



Le Cepoun

■ Une fréquentation en hausse

Le club séniors Le Cepoun compte aujourd'hui **50 membres**.

Les nouvelles activités proposées ont créé une belle dynamique parmi nos anciens du Cepoun.

Au programme en 2024 : des ateliers culinaires, des balades gourmandes, pique-nique en plein air, repas intergénérationnels aux écoles, des « crêpes party »... La bonne ambiance a été de mise et a attiré plus d'Arcois.



■ Des partenariats mis en place

Avec l'ASEPT, organisme pour les séniors, le lycée agricole et le CFA, nous avons des partenariats.

Les bénéficiaires partagent quotidiennement un repas servi à table afin de lutter contre l'isolement, la carence alimentaire et surtout pour développer du lien social.

Les jeudis, les jeunes du lycée agricole participent au repas. Un temps d'échange est ainsi créé mais pas uniquement. En effet, certains étudiants ont choisi le parcours d'aide à la personne, ces repas sont pour eux une immersion directe dans leur parcours professionnel.

■ Les sorties mensuelles

Une sortie de détente par mois est offerte aux fidèles du Cepoun: visite au musée, séance de cinéma, escapade au bord du lac...

Pour les personnes âgées qui souvent n'ont plus de moyen de locomotion c'est l'opportunité de s'évader le temps d'un après-midi.

■ Des activités quotidiennes

Un programme journalier est proposé avec un partenariat sur 2 à 3 jours avec l'association La Joie de Vivre.

En 2025

LIVRAISON DE LOGEMENTS SOCIAUX (voir page 9)

Construction de **43 logements** en location sociale à la Collinette 2 et achèvement des **101 logements** pour Saint Roch sur le Boulevard Mandela.

UNE MAISON POUR ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

n'est pas un centre pour délinquants !

Au sein du nouveau quartier de la 'Colinette' une MECS, Maison pour Enfants à Caractère Social sera édifée pour apporter une solution concrète à des jeunes qui en ont vraiment besoin.

Cette institution accueillera des enfants placés sur décision de justice en raison de faits reprochés à leurs parents (négligence, maltraitance, incapacité éducative...). Sa mission première sera de protéger et aider ces enfants à se reconstruire pour leur épanouissement social et scolaire. La MECS assurera un cadre sécurisant avec des professionnels qui accompagneront les enfants dans leur développement. Nous sommes fiers de contribuer à aider ces enfants qui ont le droit à un environnement apaisé, éducatif et bienveillant. Cet aménagement permettra de quitter la demeure vétuste actuellement occupée à Sainte Maxime.



Le Pôle Séniors

128 Arcois sont inscrits au Pôle Séniors !

Nous leur proposons des activités sportives, artistiques, culturelles en partenariat avec les associations locales, les établissements d'enseignement professionnel (le C.F.A. et le L.P.A.) et certains commerçants/artisans Arcois.

Des activités intéressantes et ludiques à la fois, des moments de partage, d'entraide chargés d'émotion, des rencontres intergénérationnelles avec la jeunesse

d'aujourd'hui, voilà de quoi donner des ailes au Pôle Séniors Arcois.

Les activités sont majoritairement gratuites, d'autres payantes mais à prix réduits obtenus par la commune.

L'adhésion, ouverte à tous les Arcois de plus de 50 ans, est gratuite et se fait tout au long de l'année en contactant le 04 94 47 56 99 ou par e-mail à :

poleseniors@lesarcssurargens.fr



Finances

“ **Une gestion sûre et responsable** ”

Une bonne santé financière au service des Arcois

La commune est heureuse de vous présenter les grandes lignes du budget annuel, reflet de notre engagement à gérer vos ressources avec rigueur et transparence, tout en répondant aux besoins de tous. Cette année encore, notre politique financière porte ses fruits : **maîtrise des dépenses, excédents générés, et investissements ambitieux.**

Une maîtrise des dépenses, gage de sérénité

Nous avons travaillé pour optimiser chaque euro dépensé, tout en préservant la qualité des services publics qui font la fierté de notre commune.

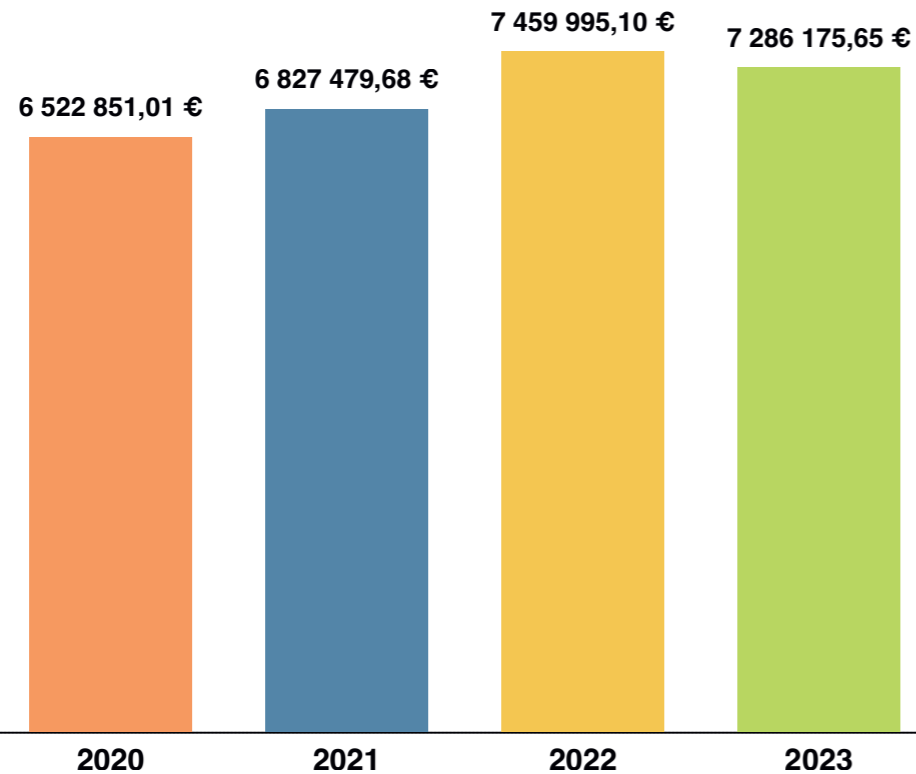
Cette vigilance nous a permis de maintenir nos dépenses de fonctionnement à un niveau contenu, garantissant ainsi une gestion saine.

Le budget de la commune est scindé en deux :

- Budget de fonctionnement pour toutes les opérations courantes.
- Budget d'investissement pour les achats de matériels, travaux...

Chaque budget est voté à l'équilibre.

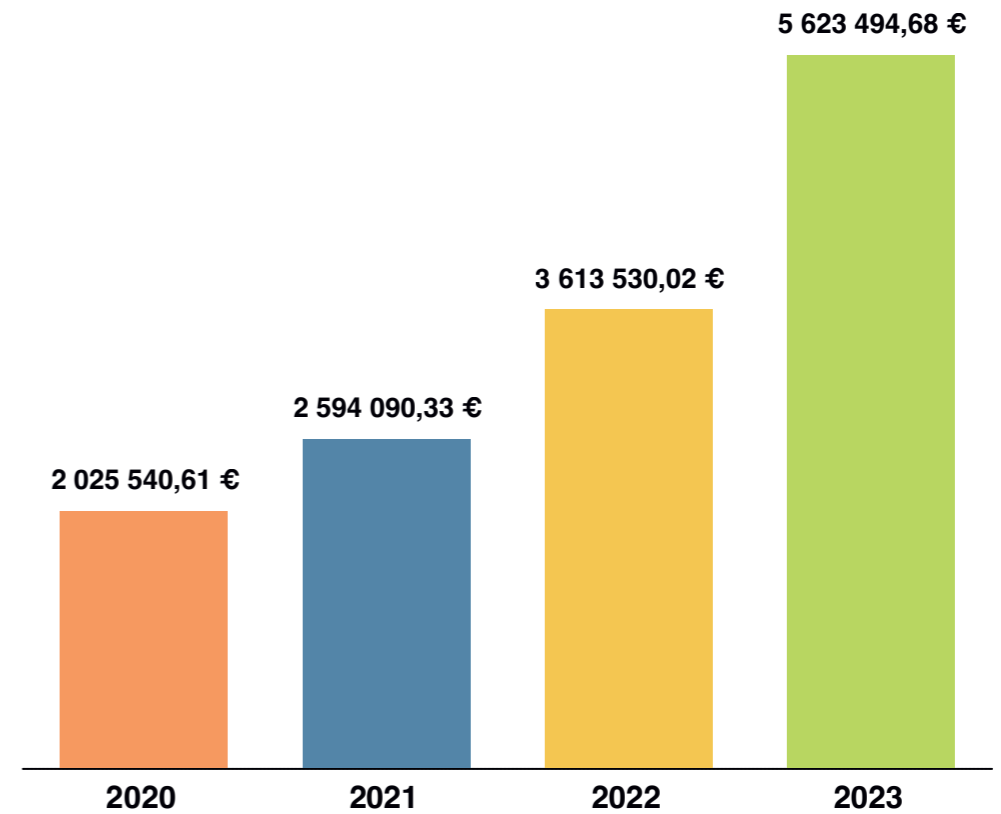
Évolution des dépenses réelles de fonctionnement 2020-2023



Des excédents au service des projets

Grâce à cette gestion rigoureuse, nous enregistrons des excédents de fonctionnement qui permettent de financer directement de nombreux projets structurants pour la commune. Ces excédents sont une preuve concrète de la solidité de nos finances et sont réinvestis pour améliorer votre quotidien : rénovation des infrastructures, modernisation des écoles, embellissement des espaces publics ou encore développement de solutions durables et innovantes.

Évolution de l'excédent cumulé de fonctionnement 2020-2023

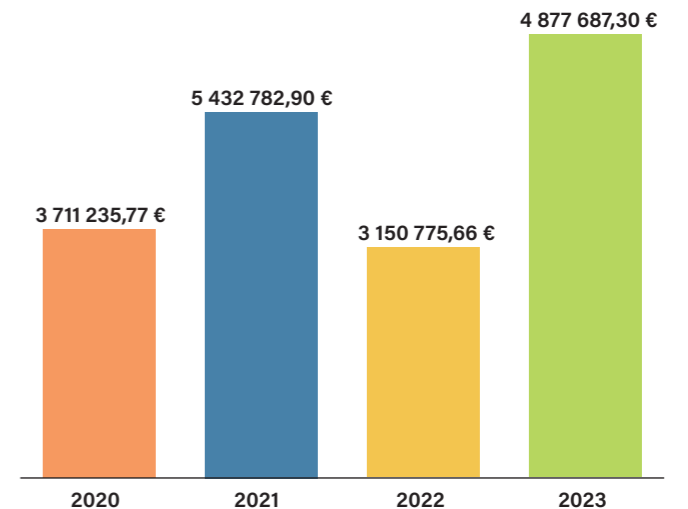


Investir pour aujourd'hui et demain

En investissant dans des projets durables et structurants, nous préparons l'avenir tout en répondant aux besoins actuels. Cette politique d'investissement ambitieuse est rendue possible par la solidité de notre budget, sans recours excessif à l'endettement.

Ce budget, c'est avant tout **le fruit d'une gestion responsable et tournée vers les habitants.** Grâce à ces efforts collectifs, nous sommes fiers de construire ensemble une commune plus dynamique, solidaire et attractive.

Investissements 2020-2023



Cession d'un terrain communal

*pour la création d'un centre de kinésithérapie
et d'une maison médicale aux Arcs*

Sylvain Faÿ, kinésithérapeute et ostéopathe originaire de Salernes, et installé aux Arcs depuis 2010, travaille actuellement sur un projet de pôle médical.

Sylvain Faÿ : Avec mon associé, nous sommes en train de créer un pôle médical qui regroupera deux espaces distincts : un centre de kinésithérapie avec balnéothérapie et un centre médical où des médecins seront disponibles 7 jours sur 7. Plusieurs kinésithérapeutes exerceront sur place.

Concrètement, quels services seront proposés dans ce pôle ?

SF : Côté kinésithérapie, nous proposerons des soins classiques ainsi que des traitements en balnéothérapie. Pour la partie médicale, il s'agira principalement de consultations avec des médecins généralistes, et la prise en charge de petites urgences, comme des immobilisations (plâtres, attelles), des perfusions ou encore de la petite chirurgie pour des plaies, par exemple.

Où sera situé ce nouveau centre ?

SF : Il sera implanté à La Colinette, entre les nouveaux logements en construction et la Maison pour Enfants à Caractère Social. Il se trouvera à seulement 400 mètres du centre-ville, soit à environ 5 minutes à pied. Les deux bâtiments seront de plain-pied avec accès PMR. Nous avons prévu un parking privatif pour faciliter l'accès aux patients.

À quelle date prévoyez-vous l'ouverture ?

SF : Les travaux avancent bien, la toiture est en cours d'installation. Si tout se déroule comme prévu, nous espérons pouvoir ouvrir à l'automne 2025.

Comment fonctionnera ce centre médical au quotidien ?

SF : L'idée est que les médecins présents puissent à la fois être des médecins traitants potentiels, mais surtout d'assurer un rôle intermédiaire entre la médecine de ville classique et les urgences. Le centre sera ouvert de 9h à 22h, avec un médecin de permanence dans un premier temps. À terme, nous visons un fonctionnement avec deux médecins sur place. Il n'y aura pas de prise de rendez-vous, les patients pourront venir directement, sans passer par une plateforme de réservation.



Pourquoi avoir lancé un tel projet aux Arcs ?

SF : Nous avons constaté un besoin croissant de soins dans la région, notamment en raison du vieillissement de la population. Ce type de structure attire aussi les professionnels de santé, ce qui permet d'assurer une offre de soins pérenne. Les cabinets isolés sont de moins en moins recherchés, alors que les pôles médicaux multidisciplinaires répondent parfaitement aux attentes des soignants et des patients. C'est une solution qui mutualise les moyens et garantit un meilleur suivi médical.

Ce pôle médical accueillera-t-il d'autres professionnels de santé ?

SF : Pour l'instant, non. Mais nous n'excluons pas la possibilité d'élargir l'offre à d'autres spécialités à l'avenir, en fonction des besoins et des opportunités.

Ce projet semble être une continuité logique de votre parcours professionnel ?

SF : Exactement. Cela fait 15 ans que je suis installé aux Arcs et ce projet s'inscrit dans la suite naturelle de mon engagement professionnel dans la région. Je souhaite proposer un lieu de soins moderne et adapté aux besoins actuels de la population.

Expression Libre

Chères Arcoises, chers Arcois,

L'année qui s'ouvre est une étape charnière avant les élections municipales de mars 2026. Il s'agit de la dernière année de notre mandat au sein du Conseil Municipal, où nous avons à cœur de relayer vos préoccupations et vos doléances.

Tout au long de notre engagement, nous avons œuvré au sein de plusieurs commissions en collaboration avec la majorité actuelle, dans l'intérêt de tous, tout en restant vigilants.

Bien que la campagne électorale ne soit pas encore officiellement lancée, certains ont déjà commencé à se positionner. Pourtant, il nous reste une année de travail à mener. Se proclamer comme le seul opposant à la majorité, tout en pratiquant la politique de la chaise vide lors des Conseils municipaux, en restant silencieux sur les différents supports de communication mis à disposition et en étant absent de la vie du village, semble pour le moins paradoxal pour quelqu'un qui prétend incarner l'opposition. Mais comme le dit le vieil adage "les conseillers ne sont pas les payeurs".

Alors que l'hiver touche à sa fin, les précipitations de ces derniers mois ont permis aux nappes phréatiques de se reconstituer, ce qui est une bonne nouvelle pour notre environnement.

Nous tenons également à saluer l'engagement des associations locales, dont le dynamisme contribue à animer notre village. Grâce aux bénévoles impliqués, de nombreuses manifestations sont organisées, offrant à chacun l'occasion de se retrouver et de partager des moments conviviaux sur notre belle place. Nous restons à votre écoute et vous remercions pour votre confiance.

L'équipe de Les Arcs Longo Maï

Expression Libre

Texte de l'opposition non communiqué

Expression Libre

VOTRE SANTE

Le docteur Vincent a quitté son cabinet en décembre sans avoir trouvé de remplaçant.

Je mets en œuvre tous les moyens possibles pour contacter des médecins susceptibles de s'installer aux Arcs, notamment en relançant régulièrement des annonces sur des sites spécialisés. Face à la pénurie de médecins, ce n'est pas chose facile. À ce jour, je suis en discussion avec un jeune médecin terminant son internat. Rien n'est encore certain, mais je reste mobilisée et déterminée à trouver une solution, et poursuis les recherches activement.

J'ai également interpellé l'ARS, car il est regrettable que les patients soient toujours contraints d'avoir un médecin traitant pour bénéficier d'un remboursement optimal. Face aux difficultés croissantes que rencontrent beaucoup d'entre vous pour trouver un médecin acceptant de remplir ce rôle, cette exigence me semble injuste.

Une solution concrète et innovante sur le territoire sera bientôt proposée. Un projet de centre médical est en cours, grâce à la mairie qui a cédé le terrain communal (voir page 34). Ce centre, offrant une prise en charge 7j/7, répondra, je l'espère, aux besoins de tous ceux qui nécessitent un accès facilité aux soins.

ET L'AGGLOMERATION

De nombreuses compétences sont transférées à DPVA. Des élus assistent aux commissions et trois élus de la majorité siègent au conseil. Pour ma part, l'implication est forte et permanente. A titre d'information j'ai mis en œuvre le plan climat PCAET et poursuit mon travail sur la transition écologique et énergétique. Mais pas seulement...

Le travail sur le SCOT (Schéma d'Organisation Territoriale), qui est le document qui impose les règles à notre PLU, vient de s'achever par une adoption au dernier Conseil. J'ai insisté sur la nécessité de lancer immédiatement sa révision car ce SCOT a été initié en 2015 ! C'est chose faite, sitôt adopté nous avons voté sa mise en révision. Cette révision vise plusieurs objectifs :

- Prendre en compte les besoins réels notamment avec une prévision démographique moindre, et donc un besoin en logements moins important
- Préserver le cadre de vie en conservant des espaces naturels
- Et intégrer le Plan Climat.

L'agglomération demande un temps d'investissement mais aussi la capacité à maîtriser les différents sujets afin de faire entendre non seulement la voix des Arcois, mais ce qui semble être le mieux dans l'intérêt communautaire.

Nathalie Gonzales

LES NUITS, DU RÉAL

2025

LES ARCS-SUR-ARGENS

4.07

EMMA PETERS

5.07

VITAA

6.07

AMIR

DU 4 AU 6 JUILLET 2025